

Modules d'enseignement : 6^{ème} année des études médicales

Module N°1 :

L'Ethique médicale, la déontologie en médecine et l'Economie de la santé

Le 27 – 28 /09 /2013

Partie 1 : Ethique médicale et Déontologie en médecine

Intervenant Le Doyen de la Faculté de médecine d'Oujda : Pr Azzouzi

Vendredi
27/09/2013

Matin :
08H30 – 12H30

Objectifs :

1. Ethique médicale : (2H)

Qu'est ce que l'éthique médicale et quelles sont ses valeurs

Ethique médicale et fin de vie

Ethique médicale et réanimation

Ethique médicale et transplantation d'organes

Ethique médicale et douleur et souffrance

2. Déontologie en médecine : (2H)

Qu'est ce que la déontologie

Quels sont les devoirs généraux de médecin

Quels sont les devoirs du médecin envers le malade

Quels sont les devoirs de la confraternité

Quels sont les devoirs du médecin envers les membres de la profession paramédicale

Partie 2 : Système de santé et offre de soins au Maroc

Intervenant Le directeur régional de la santé : Dr Koualla

Vendredi
27/09/2013

Après – midi :
14H30 – 18H30
et

Samedi
28/09/2013

Matin :
08H30 – 10H

Système de santé au Maroc : (6H)

Objectifs :

Organisation générale du système national de santé

Financement du système de santé

Couverture médicale

Carte sanitaire et schéma régional d'organisation sanitaire

Indicateurs sanitaires

Programmes nationaux de la santé

Partie 3 : Médicaments : pharmacovigilance et pharmaco-économie

Intervenant	Pr Alami
<p>Samedi 28/09/2013 Matin : 10H30 – 12H30 et Après – midi 14H30 – 18H30</p>	<p>1. Médicaments génériques : (2H)</p> <p>Objectifs: Donner la définition d'un médicament générique et d'un médicament princeps. Définir la bioéquivalence. Situer l'intérêt des médicaments génériques dans l'économie de santé. Etre capable de déceler les similitudes et les différences qui résident entre un médicament princeps et un médicament générique. Prescrire des médicaments génériques lorsqu'une prescription de médicaments s'avère nécessaire. Déclarer une inefficacité thérapeutique constatée suite à l'utilisation d'un médicament générique.</p> <p>2. Pharmacovigilance : (4H)</p> <p>Objectifs: Définir la pharmacovigilance. Identifier l'intérêt de la pharmacovigilance et sa place dans un système de santé. Identifier les effets indésirables à déclarer. Identifier et reconnaître les organismes de pharmacovigilance au niveau national et international. Identifier les outils de déclaration des effets indésirables. Maîtriser le circuit de déclaration des effets indésirables. Déclarer les effets indésirables.</p> <p>Modalités d'évaluation: QROC, QCM</p>